

Réseau MEnS
Étudiants et chercheurs en exil
23, rue Louis Le Grand
75002 Paris



Hélène BOULANGER
34, Cours Léopold
54000 Nancy Cedex

Paris, le 18 janvier 2024

Facture n°2024-050

Objet : adhésion au Réseau MEnS pour l'année 2024

Désignation	Prix unitaire en euros	Quantité	Prix TTC
Adhésion Réseau MEnS 2024	1 500,00€	1	1 500,00€
	<i>Reste à payer</i>		1 500,00€

TVA non applicable, article 293B du Code général des impôts

En votre aimable règlement,
Cordialement,

Mathieu Schneider
Président

Veuillez prendre en considération le RIB suivant :

CIC	
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Identifiant national de compte bancaire - RIB	
Banque 30066	Guichet 10854
N° compte 00020275201	Clé 14
Devises EUR	Domiciliation CIC PARIS LE MARAIS
Identifiant international de compte bancaire	
IBAN (International Bank Account Number)	
FR76 3006 6108 5400 0202 7520 114	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFRPP
Domiciliation CIC PARIS LE MARAIS 68 RUE DU TEMPLE 75004 PARIS ☎ 33153354406	Titulaire du compte (Account Owner) RESEAU MENS 103 BOULEVARD SAINT MICHEL 75005 PARIS
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.	
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

Mathieu Schneider
Président
Réseau MEnS
Étudiants et chercheurs en exil
23, rue Louis Le Grand
75002 Paris



À

Madame Hélène Boulanger
Présidente de l'Université de Lorraine
34, Cours Léopold
54000 Nancy Cedex

Paris, le 18 janvier 2024

Objet : adhésion au Réseau MEnS pour l'année 2024
P. J. : facture pour l'adhésion à l'association

Madame la Présidente,

En ratifiant la charte du réseau MEnS, votre établissement s'est inscrit dans un réseau de 52 universités et grandes écoles françaises œuvrant pour l'accueil et l'accompagnement des étudiants et des chercheurs en exil. Conformément aux statuts de notre association, adoptés le 17 septembre 2020, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe la facture pour le versement de la cotisation à notre association au titre de l'année civile 2024.

Conformément au vote de l'assemblée générale, celle-ci se monte à 1 500€ (mille cinq cent euros) et vous donne accès :

- À l'ensemble de nos manifestations, de nos informations, de nos outils
- À la possibilité de solliciter, en première demande ou en renouvellement, l'habilitation du « D.U. passerelle » ouvrant droit, pour les étudiants réfugiés, aux bourses sur critère social du CROUS
- À une aide financière dans le cadre d'une formation Passerelle auprès du programme AIMES, porté par le réseau MEnS

Je vous remercie par avance de votre fidèle adhésion et vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Mathieu Schneider
Président